

SAINT JULIEN D'INTRES

BULLETIN MUNICIPAL N°5 - JANVIER 2024

LE MOT DU MAIRE

🗨️ Chers habitants,

En ce début d'année 2024, c'est l'occasion de souhaiter un bon anniversaire à notre commune St Julien d'Intres. Cela fait déjà 5 ans, que notre aventure a commencé. Nous attaquons également les deux dernières années du mandat qui verront aboutir une grande partie des projets prévus.

Les communications diverses régulières, mails hebdomadaires, articles de presse, rencontres, vous ont régulièrement tenus au courant des avancées.

Le 22 septembre dernier, nous avons vécu un évènement très important, l'inauguration du relai des Cracks et celle du terrain multisports. Ce fut un honneur pour St Julien d'Intres de recevoir tous les partenaires financiers Etat, Région, Département, Communauté de communes mais également notre sénatrice et notre sénateur et de nombreux élus des communes voisines.

Vous avez été nombreux à les accueillir et les remercier pour leur soutien. Je souhaitai à travers ce "mot du Maire" exprimer ma gratitude aux chefs d'entreprise, habitants et résidents secondaires, qui, par leur présence, ont montré leur intérêt pour l'avenir de notre village et du territoire des Boutières. Ce sont des moments très importants de reconnaissance qui sont essentiels face aux efforts financiers consentis pour notre commune.

Cette année, verra se réaliser ce que l'on pourrait appeler "le projet du mandat" ; le commerce "multi-services" sur le quartier St Julien Boutières, volonté de la nouvelle commune de dynamiser ses bourgs en répartissant équitablement les services et aménagements sur les deux ex-communes.

Les représentants des différentes institutions, ont visité le lieu et une présentation du projet leur a été faite par les élus et l'architecte. Une nouvelle fois les partenaires répondent "présents". Le conseil a donc décidé de la réalisation de ce projet.

Beaucoup d'autres sujets vous sont présentés dans ce bulletin municipal annuel, notamment les nombreuses animations proposées par les différentes associations communales et leurs bénévoles que je remercie pour leur dynamisme sans faille.

Sachez qu'elles œuvrent pour que St Julien d'Intres soit une commune où il fait bon vivre...alors ceux qui parfois restent dans leur coin où pensent que ce n'est pas pour eux ... N'hésitez plus !!! La vie du village c'est... vous aussi !

Je remercie sincèrement toutes les entreprises artisanales et industrielles qui par leur encart publicitaire permettent la prise en charge totale de l'édition de ce bulletin.

Même si le contexte mondial et national est anxieux, restons debout, vivants et actifs ! En ce début d'année 2024, je vous souhaite à tous petits et grands, une année pleine de joies, de santé, et plaisirs partagés ! 🗨️

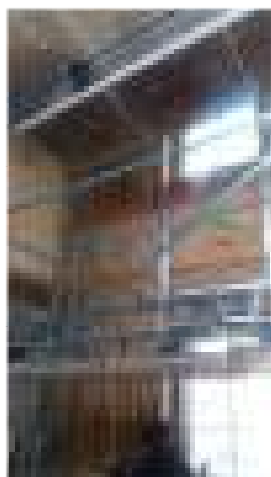
Catherine Faure - Maire



REHABILITATION DE L'ANCIENNE MAISON GARDE-BARRIERE EN SNACK

Commencés en novembre 2022, les travaux ont pu être réalisés dans les temps avec une ouverture le 1er juin 2023.

Travaux réalisés par les entreprises	Montant HT
Maçonnerie et rampe PMR - SMB Maçonnerie Le Cheylard	16 787,25 €
Menuiserie - El Grange St Martin de Valamas	8 051,03 €
Menuiserie - Pose couverture - Soubeyrand Kévin	9 400,00 €
Plâtrerie peinture - Socebat ets Marijon Le Cheylard	24 542,80 €
Table cuisson cuisine - EGDV – Frères Le Cheylard	504,16 €
Carrelage - SAS Zanutto St Jeure d'Andaure	9 017,60 €
Electricité-Alarme - VALLA Laurent Le Chambon s/Lignon	4 866,00 €
Sanitaire - Plomberie - Franck Charel – St Agrève	10 584,22 €



Montant des travaux : 83 753 € au lieu de 99376 € prévus - travaux subventionnés à 78 % :

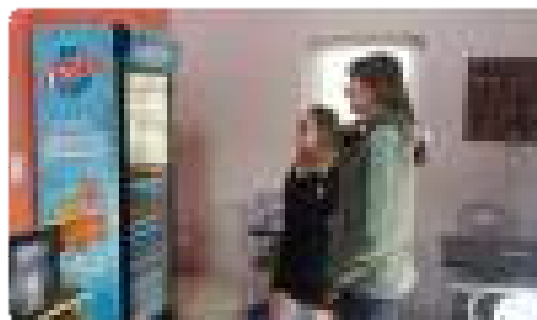
- Etat : 20340 €
- Région Aura : 20 000 €
- Département : 25126 €

Soit une participation 18 287 € pour la commune.

Suite à des problèmes personnels, Alain Paya, ancien gérant, n'a pas souhaité reprendre l'activité et c'est Magali Paviot et Patrice Raison, nouvellement installés sur St Julien et anciens gérants d'un snack à St Cyr sur Mer qui ont accepté la location gérance. Un reportage sur le journal national de France 2

durant l'été a permis de mettre en avant les projets de St Julien d'Intres dont une visite au Relais des Cracks !

Lors de la rencontre de bilan de la saison, Fabrice et Magali nous ont informés ne pas souhaiter refaire une nouvelle saison. La recherche de futurs candidats est en cours.





Mme Le Maire et Mme la Préfète

Ce lieu a été inauguré avec le terrain multisports le 22 septembre en présence de nombreux élus, qui a permis à Mme le Maire de rappeler l'importance de ce lieu stratégique :

« Cette ancienne maison de garde barrière achetée par la commune d'Intres en 2010, n'avait pas fait l'unanimité, car la Dolce via n'était encore qu'un projet naissant.

Aujourd'hui qui pourrait contester le succès de cette voie, investissement avant gardiste de 3 communautés de communes réunies dont Val'Eyrieux, tronçon qui a vu passer devant le relais des cracks plus de 26000 passages de vélos et de randonneurs en 2022 et classée plus belle voie par les spécialistes du vélo : les hollandais. Atout touristique incontestable et montrée en exemple, cette réalisation qui surfe aujourd'hui sur la vague vélo, attire... et permet notamment à des gîtes et tables d'hôtes de plus en plus nombreux d'améliorer leur taux de remplissage, et dynamiser l'activité économique en général.

Notre petite maison, le relais des cracks, permet aujourd'hui une étape rafraichissante et revigorante, améliorée par l'installation de toilettes sèches et de bornes de recharge vélos électriques, aménagées par Val'Eyrieux ; le parking voiture a fait l'objet également d'une sécurisation par le département. Le relais des Cracks rappelle aujourd'hui un patrimoine ferroviaire unique non seulement par la beauté de ses ouvrages d'art, mais également sa richesse cinématographique puisqu'en 1968 elle voit tourner durant 3 semaines des épisodes du film des cracks avec Bourvil ; c'est à cette occasion qu'elle a pris cette couleur rose particulière. (extrait du discours d'inauguration de Mme le maire).

En contact dès le début du projet avec les fils de Bourvil, Dominique et Philippe Raimbourg, ceux ci ont souhaité rédiger un petit texte à lire à l'occasion de l'inauguration :

"Quelques mots pour vous dire notre gratitude et notre admiration ; nous vous remercions tout d'abord d'avoir honorer la mémoire de notre père en mettant en valeur un lieu de tournage de l'un de ses derniers films.

C'est d'autant plus touchant que ce lieu de tournage est sur une voie cycliste. Or notre père au-delà des cracks, pratiquait le vélo pour ses loisirs. Quant à l'admiration, elle est destinée aux porteurs et porteuses de ce projet qui ont travaillé pendant des années pour le faire aboutir. Merci donc et bravo à toutes et à tous."

Quels plus beaux remerciements à tous les acteurs et partenaires financiers qui ont cru en la Dolce via et aux projets dérivés qui en découlent.



UNE PROMENADE QUI REUNIT LES 2 VILLAGES

AMENAGEMENTS AUTOUR DU TERRAIN MULTISPORTS



Le terrain multisports avait été aménagé pour l'été 2022 et nous avons annoncé l'agrément de ce lieu par des tables et bancs permettant à chacun de s'y retrouver. Cela a été chose faite par l'achat de mobilier et jeux pour un montant de 2500 €, installés par Daniel Blanc, notre agent communal.

Situé sur la route en bord de rivière très fréquentée par les promeneurs, rappelons que cet espace est une halte composant une boucle réunissant les 2 anciens villages et empruntant également la Dolce Via.



EIFFAGE

ROUTE

**TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS - PRIVÉS ET PARTICULIERS
TERRASSEMENTS - ENROCHEMENT - CANALISATIONS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - AMÉNAGEMENTS URBAINS**



AGENCE LE CHEYLARD

100, rue des Tourtes - 07160 LE CHEYLARD

Tél. 04 75 29 44 89 Fax. 04 75 29 46 57

INAUGURATION



Mme La Préfète face aux buts



Personnalités présentes :

- Sophie Elizéon, Préfète
- Anne Ventalon, Sénatrice
- Mathieu Darnaud, Sénateur
- Damien Bayle, Conseiller Régional
- Olivier Amrane, Président du Département
- Michel Villemagne, Conseiller départemental
- Jacques Chabal, Président de Val'Eyrieux

Nos Champions de France récompensés

PARKING, JEU DE BOULES ET HALTE QUARTIER DU PONT



Cette deuxième halte de la boucle a été réalisée au printemps, avec l'aménagement du parking et d'un jeu de boules. .

Le goudronnage de la rue du pont est venu compléter cet espace.

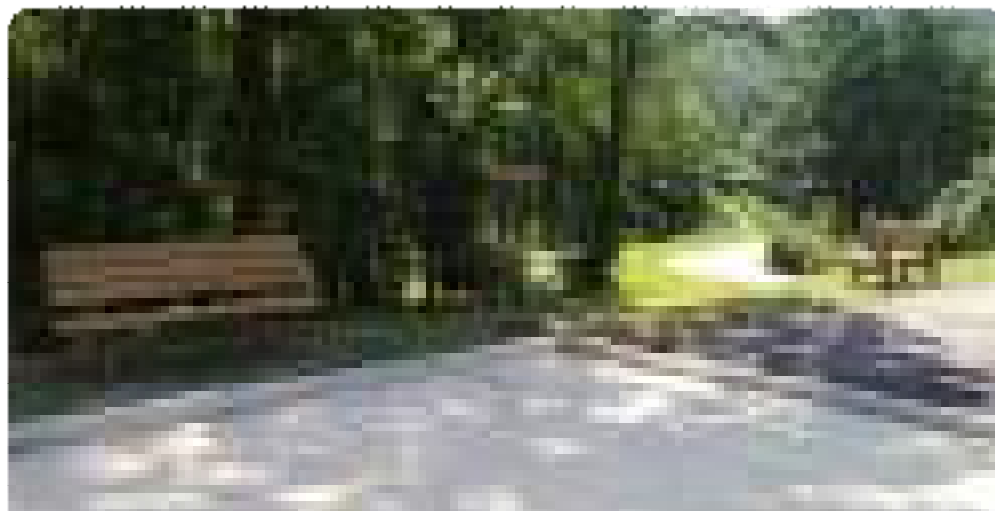
Coût global de l'opération : 43 581 €

Subvention du département : 17 433 € (40%)

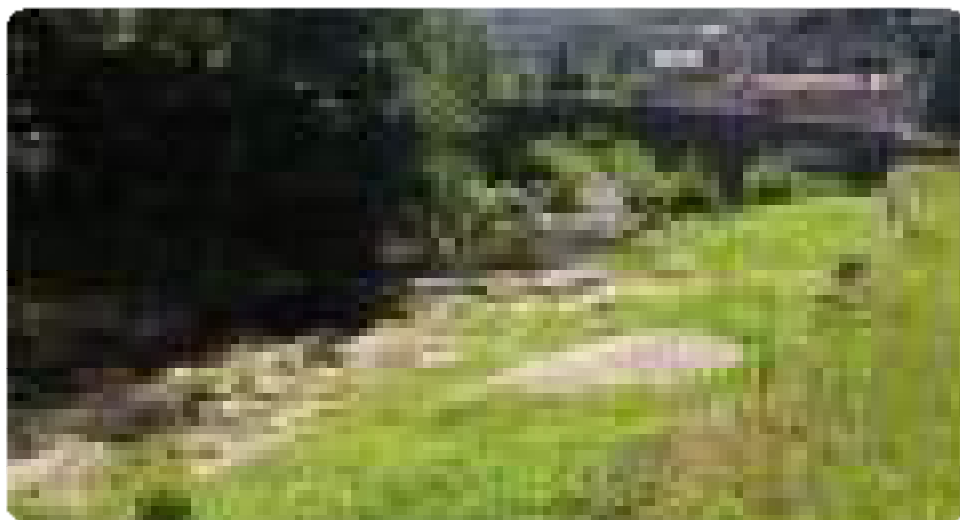
Les travaux de la place handicapée du terrain multisports et une partie de la route de la Fouan (quartier d'Intres) ont fait également partie du coût global de l'opération.



La pose de bancs et l'accès direct à partir du parking, sont venus agrémenter le coin pique-nique existant au bord de l'eau.



Jeu de boules



LES VESTIGES DE CHATEAUNEUF – C’EST PARTI !



Après un hélitreuillage des matériaux en juillet et une visite du service archéologique du département missionné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) les travaux ont enfin commencé.

C’est l’entreprise ROCHE d’Accons, spécialisée dans les travaux de restauration de patrimoine qui œuvre sur le chantier. Après quelques mois de retard dus à un gros chantier à terminer, nous comptons voir les travaux achevés à la fin du printemps, le temps que la gagnote en ligne atteigne les 10 000 € prévus.

Une capsule temporelle sera enterrée près du site durant 30 ans renfermant l’histoire de la restauration avec photos et liste de l’ensemble des donateurs.



LOLO VALLIER
Vallier Laurent
 charcutier traiteur

le village
 07310 INTRES

04 75 30 47 17
 06 64 54 34 16
 croquet.vallier@gmail.com

MENUISERIE - CHARPENTE
COUVERTURE - ZINGUERIE
 SOUBEYRAND KEVIN

06 63 88 13 58
 Le Garail - 07310
 Saint-Martin-de-Valamas

JANVIER



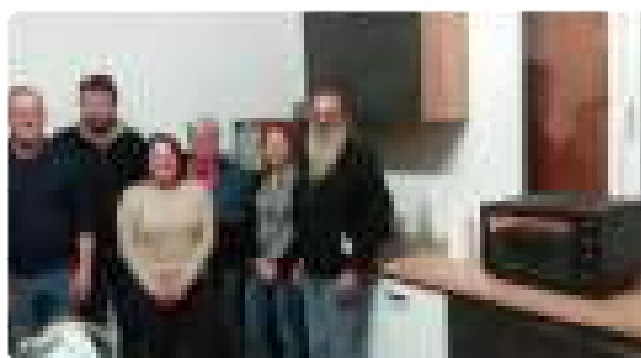
08/01 La traditionnelle cérémonie des vœux



Début janvier, manifestations à Fay sur Lignon contre l'implantation d'éoliennes aux Vastres.

Depuis, Val'Eyrieux a soutenu la volonté des communes limitrophes (Mars, Fay sur Lignon et St Julien d'Intres) et du collectif des habitants de s'opposer au projet d'implantation éoliennes, compte tenu de l'impact paysager face au Gerbier-Mézenc, classé « grand site », installation le long du GR 7 ...

Un recours a été déposé très récemment par la Région AURA.



Aménagement de la cuisine à la Paillote.



BLANCHARD TECH & YARNS

319 RUE DE LA FABRIQUE 07310 SAINT JULIEN D'INTRES
FRANCE

Tél. : +33 (0)4 75 30 55 55 - Fax : +33 (0)4 75 30 50 00
E-mail : contact@blanchard.fr - www.blanchard.fr

FEVRIER

02/02 Le givre responsable de grandes pannes de courant à Gougouras.



25/02 Concours de belote à la paillotte (voir page associations)



AVRIL :

20/04 Printemps de la randonnée : La rimandelle



MAI



8/05 cérémonie aux monuments aux morts



14/05 Trail des monts d'Ardèche



28/05 Une stèle en hommage aux maquisards a été inaugurée à Rochepaule L'espace porte le nom de Paul Guigon « dernier rochepaulois encore vivant » (100 ans ce mois-ci) , habitant aujourd'hui sur la commune chez Chantal Mounier, sa fille.

Lison GRENIER devient Championne de France en Raid Juniors : 42 km 5 disciplines différentes.





S M B Maçonnerie
 Neuf Rénovation Pierre
 Terrassement Débroussaillage

4, route de Lamastre 07160 Le Cheylard
 Tél : 04 75 29 00 85
 smb.mac@orange.fr





JUIN



01/06 Ouverture du Relais des Cracks



08/06 Place aux femmes, la commune mise à l'honneur lors d'une exposition en préfecture (M le Préfet et M Christian Ferroussier, 1er vice-président du département)



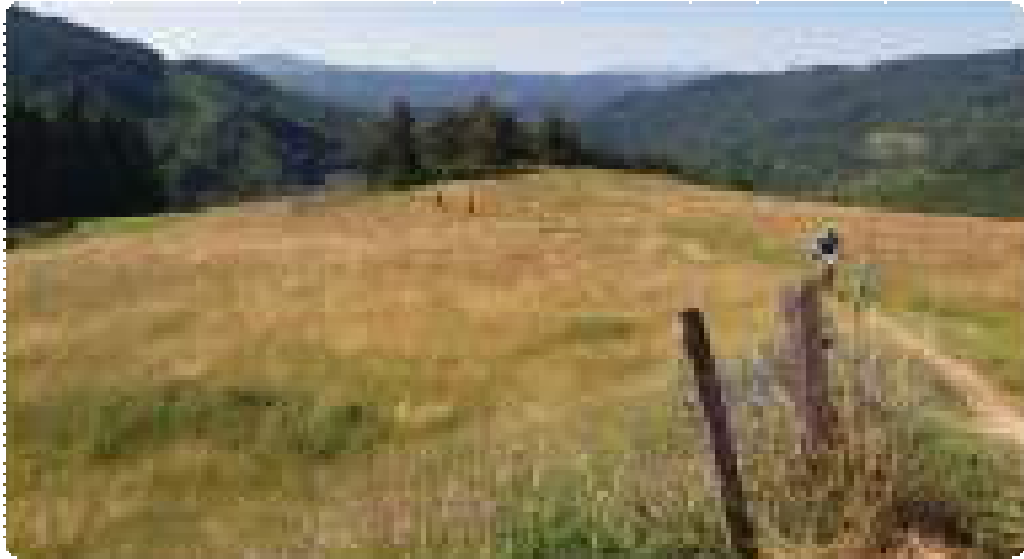
16/06 Départ de Cathy Riffard de l'Agence postale après 28 ans de bons et loyaux services, entourée des deux maires qui l'ont accompagnée. Magali Paviot nouvellement arrivée sur le village, assure son remplacement.

17/06 La commune récompensée par le 1er prix de la Légende de l'Ardéchoise.



24/06

Raid VTT des Monts d'Ardèche



JUILLET



20/07 conférence sur Châteauneuf par Roger Dugua



24/07 épisode de grêle impressionnant sur la commune.

AOÛT



02/08 Fête du 2 août du patrimoine organisée par le Foyer rural (voir page associations)



Fête du 15 aout organisée par l'ensemble des associations communales



20 et 23/08 Randonnées sous le signe des ponts et passerelles dans le festival « Lecture sous l'arbre ».



Les « Ânes des Monts d'Ardèche », nouvelle activité sur la commune.

SEPTEMBRE



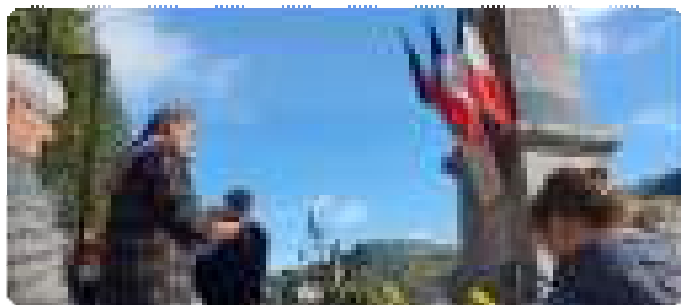
22/09 Inauguration du relais de cracks et du terrain multisports

OCTOBRE



19/10 Jean-Christophe DEBARD devient champion de France au tir à l'arc par équipe après avoir été champion de France en individuel début août.

NOVEMBRE



Cérémonie du 11 novembre 2023



26/11 Soirée beaujolais nouveau organisé par le Foyer Rural



SUPER U
Commerçants autrement

ZI La Pallée • 07160 LE CHEYLARD

04 75 29 74 44

*Ouvert du lundi au samedi
de 8 h à 19 h
le vendredi de 8 h à 19 h 30*

- Carburant & station lavage 24 h / 24
- Distributeur de billets 24 h / 24
- Rayon pains ouvert à partir de 6 h 30
- Location véhicules utilitaires et tourisme
- Développement photos numériques
- Photomaton (nouvelle norme)
- Fioul domestique à la pompe

DECEMBRE



13/12 Visite de nos aînés à l'Ehpad

17/12 Goûter de Noel 2023



L'atelier de chants Renaissance (composé d'habitants de la commune) a animé l'après-midi pour les enfants et les aînés par des contes et chants de Noel.





Buffet lors de l'après-midi de Noel



Cette année encore avec le goûter de Noel, la commune a offert aux 96 aînés inscrits sur la liste électorale un colis ou bons d'achats d'une valeur de 30 euros à utiliser auprès de commerces locaux.



LES CRACKS



"Encore une année riche en émotions pour la belle équipe des Cracks !

L'année a commencé par un repas le samedi 21 janvier, avec plus de 60 participants, une belle réussite dans la joie et la bonne humeur. A cette occasion, a été présenté un montage photo sur l'histoire des Cracks depuis 1997. Cela a été l'occasion de découvrir, pour certains, tous ces bons moments et, pour les autres, de se remémorer toute cette belle aventure. Au cours de ce repas, il y a eu plusieurs remises de récompenses pour ceux qui sont "Cracks" depuis le début, pour tous leur dévouement et leur travail depuis 1997.

Puis à partir de février, c'est tous les vendredis soirs que nous nous sommes retrouvés pour faire les décors, les costumes, les répétitions de danse, de chant, souvent entre 15 et 20 personnes !

Il fallait être prêt pour le 17 juin !

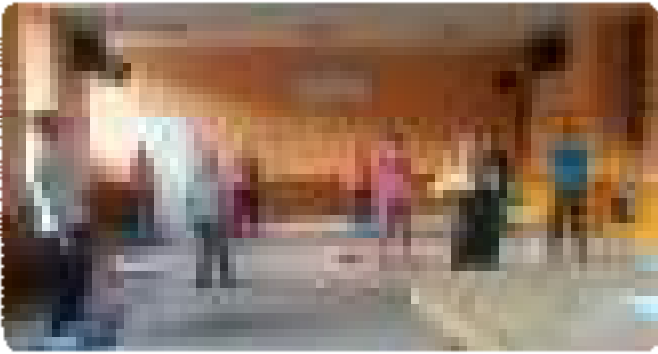
Et le samedi 17 juin c'était le jour de l'Ardéchoise, nous étions 75 bénévoles pour participer à cet événement !

Une superbe journée sur le thème de Lucky Luke. De franches rigolades, de belles danses sous le soleil, la journée idéale !

Une belle animation pour le village qui nous a permis de recevoir une deuxième place au palmarès des villages décorés avec le "grand prix de la légende".



Les pionniers des cracks



Concernant **la branche sport**, c'est une quinzaine de personnes qui viennent toutes les semaines participer aux cours de Guylaine, tous les lundis de 17h30 à 18h30, c'est cours de cardio renfo et tous les mercredis de 9h30 à 10h30, gym douce. Nous rappelons au passage que c'est ouvert à tout le monde, c'est un moyen de passer un bon moment tout en faisant du sport. N'hésitez pas à venir même en cours d'année.

Concernant la branche décoration du village, "les petites mains de fées» ainsi que l'équipe côté Intres sont toujours autant actifs pour nous faire découvrir des décors de plus en plus beaux et imaginatifs.

Si vous souhaitez venir rejoindre l'équipe des Cracks, n'hésitez pas une minute, les portes de cette association vous sont grandes ouvertes, surtout si vous bricolez, si vous aimez rigoler, vous déguiser, voir danser ... et surtout si vous souhaitez participer à la vie du village et faire de ce village un village actif.

Philippe Faure - Président des Cracks

LE FOYER RURAL

Tout au long de l'année, le foyer rural, vous propose :

- des activités : le partage du savoir, la vannerie, des balades et des après-midi jeux (belote, coinche, scrabble et autres jeux de société)

- de la convivialité : beaujolais nouveau, karaoké, chandeleur

- des animations : randonnée du printemps, la fête de la Saint Julien le 2 Août (ces 2 animations au profit de la rénovation de Châteauneuf 5000 € récoltés depuis 2021), la fête au village le 15 août conjointement avec Adrimarosam et la Paillote;

Nous allons continuer en 2024 avec une activité nouvelle "CHANT RENAISSANCE" créé par un trio amateur issu de la commune et rajouter 2/3 animations culturelles.

Le calendrier sera mis à jour sur le site communal.

Rejoignez-nous et ensemble donnons de la vie à notre village. Merci aux bénévoles qui nous soutiennent et bienvenue aux nouveaux adhérents.

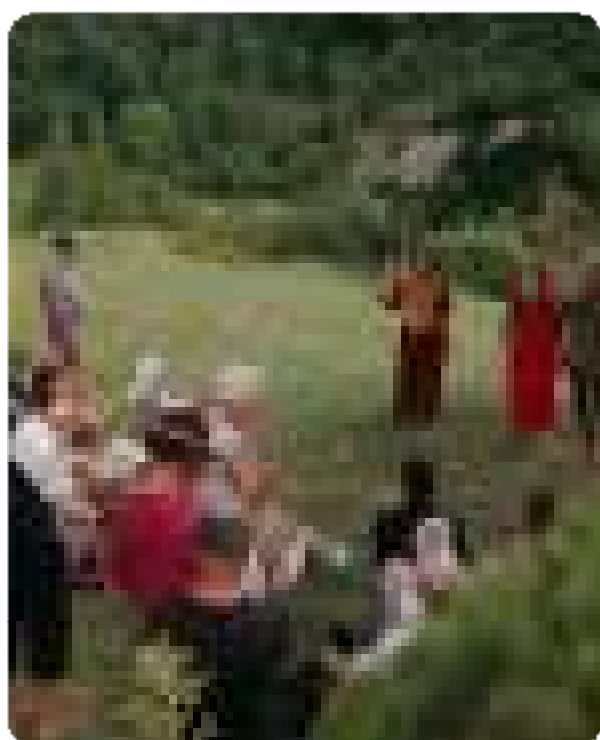
Le Conseil d'administration vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

La Présidente - Monique Descours





La préparation des moules



Les chants renaissance au château



Spectacle médiéval



Vannerie



Partage des savoirs

LA PAILLOTE

Concours Belote février 2023



Concours Pétanque en septembre 2023



LES CHASSEURS - L'ASSEMBLEE GENERALE



L'ATELIER CREATIF

Les Ateliers Créatifs de St Julien d'Intres ont, encore cette année, débordé d'imagination et de créativité dans l'ensemble de leurs réalisations.

Si le cartonnage reste l'activité phare, la fabrication de sacs en tissu ou cuir et de Kokedama a diversifié et complété la liste déjà longue des créations.

Depuis la mise en place de ces cours, en 2014, ... Poupées chiffon ou de lavande, bois flottés, couronnes de l'Avent ou de Pâques, œufs dentelles en chocolat, objets en laine ou en corde, boules de neige, vannerie, macramé, sacs à tarte, peinture sur bois et sur galets, cartonnage, sacs tissu ou cuir, pochettes, Kokedama ont été réalisés en fonction des désirs de chacune.



Nous rappelons que ces cours se déroulent en général le mardi de 18h à 20h dans la salle de la bibliothèque de la Mairie et qu'ils sont gratuits. Pour plus de renseignements : J. Blanc 06.03.94.39.84.

DEMANDES D'URBANISME

Arrivée d'une nouvelle personne en charge de l'instruction des demandes d'urbanisme à Val'Éyrieux : Floriane Michel.

Depuis janvier 2022, vous pouvez effectuer vos demandes d'urbanisme en ligne via la plateforme de la CC de Val'Éyrieux à cette adresse : <https://sve-urba.numerian.fr/gnauProd/?Ref=valeyrieux#/>

Cette année nous avons traité 15 actes hors certificat d'urbanisme.

Face aux futures règles d'urbanisme renforcées et l'application du SCoT (Schéma de cohérence territoriale), les élus du Conseil communautaire lors de leur réunion du 11 décembre dernier, ont adopté la modification des statuts permettant la construction d'un Plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunale (PLUI).



BUS VAL'ÉYRIEUX FRANCE SERVICES



Depuis le 12 juillet 2022, le « Bus France Services » est un des services du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Val'Éyrieux, qui sillonne les routes du territoire et facilite ainsi l'accès aux services publics pour tous.

Attention, le Bus reprendra son activité sur la commune le jeudi 14 mars 2024.

En attendant, des espaces ouverts à tous sont à votre disposition :

- France-Services St Agrève au centre socio-culture, 5 rue Jacques Dondoux, Tél : 04.75.30.20.68
- France Services Le Cheylard, La poste - rue du temple, tél : 04.75.20.10.89

Cette année 33 personnes ont pu bénéficier sur la commune de l'aide des animatrices de janvier à novembre 2023.

Pour contacter les agents France Services un seul numéro : 06 27 17 29 72

Email : val-eyrieux@france-services.gouv.fr



SOIREE SPORTS du 19/10/2023 à Saint Michel d'Aurance

3 sportifs sur la commune ont été récompensés lors de la soirée sports de la CC de Val'Éyrieux le 19/10/2023 :

GRENIER Ninon Championne de France junior en cross

GRENIER Juline 1^{ère} au Cross UNSS départemental

DEBARD Jean-Marc Champion de France en tir à l'arc en campagne individuel et en équipe



VAL'ÉYRIEUX MUSIQUE EST NEE

LE SCOLAIRE | LE LÉVELÉ DE COULURE |
DES ÉPREUVES POUR TOUT LE TERRITOIRE

06 45 62 82 48
musee@ccval-eyrieux.fr

VAL'ÉYRIEUX Ardèche
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Carrières | Transports | Travaux publics
Construction métall. | Équipements

Routes, gravières, usées, aménagements
concessions - permis à jour

17h00-17h30
17h30-17h45
17h45-18h00

Travaux aux entreprises,
aux collectivités
et particuliers

Carrières (2020-2021)
Quartier de Népas
10000 (2020-2021)

Travaux publics (2020-2021)
L'Éclairage
20000 (2020-2021)



LA GENESE DU PROJET

Ce projet de commerce multiservices proposant bar, restaurant ouvrant sur une terrasse, agence postale, deux logements au premier, et des espaces associatifs en sous-sol, est né d'une volonté municipale de dynamiser et répartir équitablement l'ensemble des services sur les deux anciens bourgs.

Une réflexion avec le CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et environnement de l'Ardèche) avait permis de vous présenter une feuille de route globale le 17 juillet 2021. L'évolution du projet a été présentée lors des différentes cérémonies des vœux, informations municipales ...

FINANCEMENT DU PROJET

Ce sera le plus gros projet du mandat de par son montant de travaux : 850 000 €

Les conditions pour réaliser les travaux étaient le soutien financier des différents partenaires.

Un an a été nécessaire à Mme le Maire pour obtenir un maximum d'aides. Visites sur place des représentants de l'état, de la région, du département, entretiens en sous-préfecture, montages de dossiers financiers divers et variés, reportage télé, ont convaincu le conseil municipal de réaliser le projet.

A ce jour les aides obtenues sont importantes et preuves du soutien sans faille des instances auprès des communes nouvelles rurales qui font des efforts pour dynamiser leur territoire

Aides obtenues :

300 000 € DETR (Etat).

155 000 € de Fonds vert(état), pour les projets cumulant les systèmes d'économie d'énergie.

50 000 € - Ministère du commerce et de l'Artisanat – défense du commerce en milieu rural.

83 340 € - Région Auvergne Rhône-Alpes – Aide au dernier commerce rural.

Soit 588 340 €



Visite des locaux par les élus partenaires

Un dossier est en cours d'instruction au Département de l'Ardèche pour un montant demandé de 100 000 € dans le cadre du programme « Atout ruralité »

Si cette aide nous est attribuée, la part de la commune avoisinerait les 160 000 €.

Lors de la préparation du budget – un emprunt relais sera proposé pour assurer l'avance de TVA et un emprunt de 150 000 € qui sera compensé en partie par les loyers prévus. Le taux d'endettement très raisonnable pour la commune, avec l'extinction de 2 emprunts à venir, nous autorise sans problème cette opération.

LES TRAVAUX

C'est Guillaume Chastaing, du cabinet 2H+G de la Voulte qui a été choisi après appel d'offres, pour encadrer le projet..

Vu l'importance du chantier, le conseil municipal a choisi d'être accompagné par le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche (SDEA) administrativement et techniquement. Une rencontre avec Monsieur Cyrille Reboulet, notre conseiller aux décideurs locaux (CDL) de la Direction générale des finances publiques a également eu lieu pour l'organisation du suivi financier du projet.

Les lots de travaux ont été attribués par appel d'offres à des entreprises locales

Lot	Désignation	Entreprises	Montant HT
01	Démolition gros œuvre	Smb constructions	154 909.28
02	Menuiseries extérieures	Bard	63 627.48
03	Serrurerie	Bosc	59 365.10
04	Menuiseries intérieures	Bard	30 556.89
05	Plâtrerie peinture	Pepier Charrel	90 400.00
06	Revêtement de sols	Angélino	45 323.38
07	Electricité	Fraisse & Fils	48 573.25
08	Chauffage plomberie VMC	Laffont énergie	187 908.24
09	ITE façades	Birs	44 546.77
		Total	725 210.39

Les travaux ont démarré et devraient durer une année. La 1ère réunion de chantier préparatoire avec les entreprises a eu lieu le 9 novembre.

De nombreux bénévoles ont aidé le 18 novembre à débarrasser le reste des locaux.

Daniel Blanc, a démonté les différents éléments pouvant être récupérés soit pour une réutilisation ou une revente.

Un arrêté municipal réglemente l'accès et le parking devant l'établissement durant les travaux.



EN ATTENDANT L'OUVERTURE

Persuadés que le succès de l'établissement, outre la volonté des élus et celle indispensable des habitants de le faire vivre, le choix des gérants sera essentiel.

Des appels à candidatures vont démarrer dès le début de l'année, sachant qu'un certain nombre de demandes ont déjà été récupérées. La Chambre de commerce qui a donné un avis favorable, pourra nous aider dans l'audition des candidats, ainsi que le SDEA pour le cahier des charges.

Le projet d'aménagement de la traversée départementale est en cours de finalisation.

Les autres aménagements prévus autour de l'église et la salle du foyer sont eux aussi dépendants des financements (la région s'est déjà engagé sur un montant de 70 000 € de subvention) et feront l'objet d'une tranche ultérieure.





DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le syndicat ADN a multiplié les rencontres dans les communes pour informer la population du déploiement.

Les conventions de passage et implantation de supports sont en cours de signature.

Des arrêtés de servitude devraient être pris en cas de refus. Il y a urgence car le réseau cuivre (téléphone fixe) est appelé à disparaître d'ici 2030, et par la même les service de téléassistance, télévision..



Réunion de travail ADN et les maires du secteur

TELEPHONIE MOBILE

L'installation du relais de téléphonie mobile va être réalisée très prochainement au dessus du Chambonnet haut réglant ainsi la zone blanche de ce quartier ; Rappelons que ce programme qui a fait l'objet d'un arrêté ministériel le 17 janvier 2023 fait suite à une demande de la commune répondant aux nombreuses sollicitations des habitants.

Un deuxième relais est en cours d'instruction également pour le secteur compris entre Gourgouras et le Soutour (Les Vastres).

Ces relais sont pris en charge intégralement par l'Etat.*

** Pour éviter toute confusion ou rumeur infondée : les subventions obtenues par l'Etat se font à l'échelle nationale, cela veut dire que ce sont tous les français qui investissent pour St Julien d'Intres.*

Repérage sur le terrain avec Télévision Diffusion de France (TDF), Enedis et Mme Le Maire.





entRETeNIR
LES RIViÈRES

Qui est concerné ...

Qui doit le faire ?

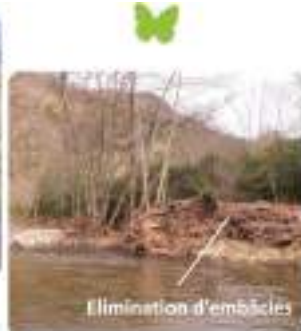
C'est le **propriétaire** d'une parcelle riveraine d'un cours d'eau qui est aussi propriétaire de la berge, du fond du lit, jusqu'au milieu de la rivière, qui en est chargé.

Les collectivités ayant la compétence "Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (GEMAPI)" peuvent intervenir après s'être affranchies des démarches administratives et en agissant dans le cadre de l'intérêt général.

L'entretien régulier et léger*

L'article L. 215-14 du Code de l'environnement oblige le propriétaire à assurer l'entretien, le libre écoulement et le bon état écologique du cours d'eau, comme :

- élaguer les branches menaçant de tomber risquant de retenir des bois flottants ;
- recéper les arbres ou arbustes vieillissants en sélectionnant un brin ;
- abattre les arbres risquant de chuter ou non adaptés aux bords de rivière, tout en conservant la souche qui maintient la berge ;
- débroussailler uniquement la végétation perturbant les écoulements ;
- éliminer les seuls embâcles obstruant le passage de l'eau, etc.



Les aménagements réglementés*

Au-delà de l'entretien périodique qui ne nécessite aucune formalité administrative, toutes autres interventions en cours d'eau doivent être soumises à avis ou autorisation des services de l'Etat (Direction départementale des territoires, DDT).

Il s'agit par exemple :

- consolider, protéger les berges par des techniques

de génie civil : enrochement, mur ;

- prélever dans la rivière ou la nappe pour l'eau potable, irrigation ;
- réaliser des travaux modifiant le profil du cours d'eau : curage, recalibrage ;
- créer un obstacle à l'écoulement ou à la continuité écologique ou aménager un ouvrage : seuil, passe à poissons ;
- remblayer une berge : merlon, digue ;
- travaux sur une zone humide : assèchement, remblais, etc.



en cas de non-respect de la réglementation, le propriétaire ou l'utilisateur s'expose à des amendes et/ou des poursuites !

Les interdictions*

Certains aménagements ou travaux sont déconseillés voire strictement interdits :

- ne pas respecter les arrêtés sécheresse en vigueur ;
- dériver la totalité du cours d'eau sans laisser de débit réservé ;
- introduire des espèces nuisibles ou envahissantes : renouées asiatiques, robinier faux-acacia, écrevisses américaines, etc. ;
- planter des essences non adaptées au bord des cours d'eau : résineux, robinier faux-acacia, etc.





Pour contacter le Syndicat Eyrieux Clair :
4 Rue de l'Hôtel de Ville - Mairie - 07 160 Le Cheylard -
04.75.29.44.18 Rendez-vous sur le site internet : eyrieux-clair.fr







Un grand merci aux 2 équipes qui décorent le village avait toujours beaucoup de créativité



Horaires d'ouverture :

Lundi :	8 h - 19 h
Mardi :	8 h - 19 h
Mercredi :	8 h - 19 h
Jesdi :	8 h - 19 h
Vendredi :	8 h - 19 h
Samedi :	8 h - 19 h

Intermarché Le Cheylard
1130 allée des Vergers - ZI La Palisse - 07160 Le Cheylard
04 75 29 42 31



NAISSANCE

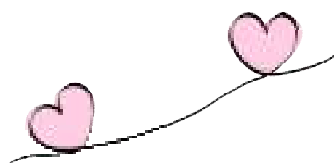
Térence, Hugo, Elio GERLAND FUMAS, né le 22 janvier 2023 (fils d'A-nais, Constance, Fanny FUMAS et de Gaetan GERLAND



MARIAGE



Mariage DEMARS MICKAEL et CHRISTELLE JACQUET, le 26 Août 2023



PACS

Pacs d'Eden FUMAS et Sébastien SOUVIGNET, le 23 juin 2023

DECES

DELEAGE Pierre, le 6 février 2023

GILLET Yves, le 23 octobre 2023

AURIOL Marie-Rose, le 5 décembre 2023



COIFFURE MARIELLE
Coiffure à domicile
04-75-30-52-37
Marielle DUGUA

Le Chambonnet Bas
07310 SAINT JULIEN BOUTIERES
04-75-30-52-37

FRED SERVICES
MULTI TRAVAUX

07310 Saint Julien d'Intres & alentours
☎ 06 80 05 47 40



Horaires d'ouverture au public

	MATIN	APRES-MIDI
MARDI	10H30-12H30	
JEUDI	10H30-12H30	
VENDREDI		16H00-19H00

Contact

6 place de la mairie – 07310 ST JULIEN D'INTRES

Tel : 04.75.30.44.04

Mail : mairie@saintjuliendintres.fr

Site internet : saintjuliendintres.fr – Commune présente sur l'application



Publication : Commune de St Julien d'Intres

Conception et Mise en page : Maud LUQUET - Rédaction : Catherine FAURE

Impression : Ellipse Impressions Le Cheylard

Dépôt légal : janvier 2024